

Aix-en-Provence : le procès en appel des frères Guérini déjà fixé

- Par D.T. JEUDI 17/06/2021 à 07H59 LA PROVENCE
- | FAITS DIVERS - JUSTICE
- | AIX-EN-PROVENCE

L'ancien président du département des Bouches-du-Rhône, ainsi que son frère entrepreneur, ont été condamnés le 28 mai en première instance par le tribunal judiciaire de Marseille. *PHOTO ARCHIVES FRÉDÉRIC SPEICH*

Le procès en appel de Jean-Noël et Alexandre Guérini a d'ores et déjà été fixé du 29 novembre au 17 décembre 2021 à Aix-en-Provence, a-t-on appris ce matin auprès de la cour d'appel, confirmant une information de *Marsactu*.

L'ancien président du département des Bouches-du-Rhône, ainsi que son frère entrepreneur, ont été condamnés le 28 mai en première instance par le tribunal judiciaire de Marseille. Le 10 juin, Alexandre Guérini s'est présenté à la prison des Baumettes pour exécuter sa peine de six ans ferme dont le tribunal a prononcé l'exécution provisoire.

Son frère aîné Jean-Noël Guérini a lui aussi fait appel du jugement. En plus d'une condamnation à trois ans de prison dont dix-huit mois avec sursis, Jean-Noël Guérini a été condamné à une peine de cinq ans de privation de ses droits civiques, qui doit entraîner la perte de ses mandats de sénateur et de conseiller départemental.